



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 JANVIER 2022 à 18 heures

Date de la convocation : le jeudi 30 décembre 2021.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA SALLE DE MUSCULATION – MODIFICATION.**
- 2. SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAROIS D'AIDE AUX ACHATS DIVERS (SIVAAD) - RETRAIT DE LA COMMUNE DE MAZAUGUES.**
- 3. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.** *Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote.*

II - TRAVAUX – URBANISME – FONCIER :

- 4. LOI « CLIMAT ET RÉSILIENCE » - ADAPTATION DES TERRITOIRES LITTORAUX AU REcul DU TRAIT DE CÔTE -AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.**
- 5. PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT POUR LUTTER CONTRE LES CRUES ET LES INONDATIONS DU PANSARD ET DU MARAVENNE – MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (MEC/PLU) A LA SUITE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE AVIS FAVORABLE.**

III - FINANCES – BUDGETS :

- 6. BUDGET COMMUNAL – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°156-2021 PORTANT SUR L'AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2022.**
- 7. SUBVENTION A UNE ASSOCIATION- 2022.**
- 8. LOCAUX COMMUNAUX DU CARRE DU PORT – DÉLIVRANCE DE NOUVELLES AUTORISATIONS – FIXATION DE LA DURÉE ET DES REDEVANCES.**

IV – RESSOURCES HUMAINES :

- 9. PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS DE LA COMMUNE – DÉBAT OBLIGATOIRE.**
- 10. EMPLOI PERMANENT - CRÉATION**

V - QUESTION(S) DIVERSE(S) :